



N°9 / Mars 2013 / 30 Dhs

Innovant

Le Mensuel de l'innovation sectorielle



**Mustapha MOUCHREK,
Président du Conseil
d'Administration de FABRILEC**

**Fabrilec, un paradigme
de coopération Sud-Sud**



Fabrilec, un paradigme de coopération Sud-Sud

Mustapha MOUCHREK, Président du Conseil d'Administration de FABRILEC

Le 3ème sommet de coopération Afrique-Amérique du Sud (ASA), la position du Maroc dans ce rassemblement de 66 Etats dont 54 pays d'Afrique et 12 de l'Amérique du Sud, l'accompagnement dans les démarches d'export de l'expertise marocaine, les contrats-programme et les énergies renouvelables, tels sont les sujets qui ont été développés avec Mustapha MOUCHREK, lors de cette interview. A lire..



2013 à Sipopo Malabo Capitale de Guinée Equatoriale. En fait, l'expérience de notre Entreprise Fabrilec dans la réalisation d'un projet d'électrification que nos donateurs d'ordre de la Guinée Equatoriale ont trouvé satisfaisant, constitue déjà un prototype de partenariat sud-sud réussi. Ce qui nous a permis de donner une intervention lors de ce congrès.

M.I. : Pouvez-vous nous parler de cette coopération sud-sud ? Et est-ce qu'elle est fructueuse pour les pays émergents et aussi pour les pays en voie d'émergence ?

M.M. : Il s'agit en fait d'une coopération entre l'Afrique et l'Amérique du Sud pour le développement économique et social des pays de ces deux régions. Lors de ce sommet organisé à Malabo, sous le thème « stratégies et mécanismes de renforcement de la coopération Sud-Sud » nous avons constaté que l'esprit de coopération et d'échange s'est sensiblement amélioré pour le développement des pays des deux continents. D'autant plus que les pays du nord connaissent une crise économique qu'on ignore jusqu'à aujourd'hui sa fin.

Dans ce contexte, les pays du Sud pensent améliorer davantage cette coopération aussi bien avec le nord qu'entre Sud-Sud. Pour la coopération entre l'Afrique et l'Amérique du Sud, il existe en fait une similitude dans les contraintes et les avantages au niveau des pays de cette zone géographique. Tous les interve-

nants dans ce congrès étaient unanimes sur les points communs entre l'Afrique et l'Amérique du Sud. Les deux régions possèdent en effet des richesses naturelles et humaines et bénéficient aussi des expériences diversifiées.

Pour le Maroc, il faut préciser qu'il est bien positionné dans cette coopération et souvent bien écouté par ses partenaires. Si l'on évoque notre expérience au niveau de notre Entreprise Fabrilec dans la réalisation des projets d'électricité que ce soit en Guinée Equatoriale ou à Burkina Fasso, on peut dire que notre intervention lors de la table ronde ayant pour sujet « les infrastructures et les Energies renouvelables » était enrichissante. Ainsi, l'expérience marocaine réussie en matière d'électrification rurale dans certains pays africains constitue une référence intéressante et peut l'être aussi pour beaucoup de pays des deux régions. Sans oublier l'expérience brésilienne où le modèle du développement brésilien n'est pas à démontrer. Il appartient donc à cette coopération de d'encourager les échanges pour promouvoir le développement économique et social dans les pays des deux régions.

M.I. : L'expérience marocaine à travers Fabrilec dans le domaine de l'export des services et de l'expertise vers les pays de l'Afrique a constitué un paradigme à suivre dans ce congrès. Alors, qu'en est-il des dispositions d'accompa-

Magazine INNOVANT : Vous avez fait dernièrement un voyage d'affaires en Afrique. Pouvez-vous nous en parler ?

Mustapha MOUCHREK : Il faut rappeler que notre Entreprise FABRILEC s'inscrit dans une perspective d'exportation. Et que notre stratégie d'export a connu quelques réussites, ce qui nous encourage à faire encore davantage. Notre dernier voyage en Guinée Equatoriale est situé en fait dans ce contexte.

Lors de ma présence à Malabo, la FENELEC a trouvé judicieux de solliciter mon assistance au 3ème sommet Afrique-Amérique du Sud (ASA) tenu du 20 au 23 février

gnement de l'exportateur au Maroc ?

M.M. : Dans ce cadre, on peut dire que le Maroc est dans une compétition avec plus de 66 pays ayant des structures économiques similaires. Alors, pour être compétitif, il faut tout d'abord disposer d'une expertise suffisante et exportable et il faut bénéficier ensuite au niveau Etatique des dispositions d'accompagnement. Jusqu'à présent le Maroc est connu à travers ses exportations des produits du phosphate, des légumes, des agrumes, des produits de pêche industrialisés et d'autres et que les procédures d'export sont préalablement définies. Mais, l'exportation des services et des expertises demandent d'autres mesures d'accompagnement. Maintenant, on peut dire que "le couloir" peut être établi. Je tiens à rappeler encore une fois que le thème de ce congrès est « stratégies et mécanismes de renforcement de la coopération Sud-Sud ». Cela veut dire que le souci de l'opérationnalité des mesures et des mécanismes est de mise dans ce congrès. L'exportateur marocain dispose de son expertise technique et aussi de sa volonté. Mais, il a besoin d'être accompagné, informé et orienté dans ses démarches à l'export. Tout d'abord, il faut prévoir une base de données permettant à l'exportateur d'éviter les dégâts et les risques encourus dans l'océan de l'export. Dans ce contexte, il y a lieu de rappeler que Maroc Export peut jouer un rôle commercial et de mise en contact fondamental. C'est vrai, il ne doit pas faire le tout, mais l'accompagnement est prépondérant. Alors, il faut démystifier les sujets afin d'avoir le courage nécessaire de se lancer dans l'export.

M.I. : Etant donné que le rôle de l'Etat est dans ce cas fondamental. Alors, peut-on parler d'un contrat-programme qui devrait-



avoir lieu ? Et quelle est la portée des contrats-programmes en général ?

M.M. : En effet, en ce qui me concerne, je suis un partisan de l'échange entre le public et le privé : avant de prendre, il faut tout d'abord donner. Et dans notre secteur, on a beaucoup donné. Alors, il faut formaliser les rapports entre l'Etat et les entreprises exportatrices d'expertise. Ainsi, un contrat-programme assure la continuité et crée le climat opportun de développement des affaires. En ce qui concerne notre secteur, l'Etat peut offrir les éléments dont on a besoin pour améliorer notre business et de notre côté nous devons développer notre chiffre d'affaires à l'export et créer des postes d'emplois au Maroc. Sachant que les projets clé en main que nous réalisons en Afrique constituent une locomotive pouvant tirer beaucoup d'entreprises avec elle.

M.I. : Tout en parlant de l'expertise marocaine en tant qu'offre expor-

table. Que pensez-vous du secteur des énergies renouvelables ? Est-ce que les entreprises marocaines peuvent avoir leur part du marché en Afrique ?

M.M. : Les énergies renouvelables ne sont pas une expression à la mode, mais une réalité à vivre. Le Maroc, tout en prospectant l'avenir, a opté réellement pour cette alternative de production d'énergie. Et il faut préciser dans ce contexte que l'avenir tend vers l'économie verte et la production propre. Le Maroc a certes enregistré une certaine anticipation par rapport à d'autres pays en lançant des programmes importants dans plusieurs secteurs d'activité, mais il faut savoir développer cet esprit des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique et de l'utiliser. Ainsi, la coopération sud-sud peut constituer un terrain fertile pour la mise en œuvre de l'expertise marocaine dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. ■



ELECTRIFICATION RURALE



POSTES MOYENNE TENSION



ELECTRIFICATION RURALE



LIGNES DE TRANSPORT THT



EQUIPEMENTS CONTROLE COMMANDE



LIGNES DE TRANSPORT HT



TRANSFORMATION HT/MT



POSTE INTERCONNEXION THT



POSTES HT

Etude et réalisation clé en main de :

Postes de transformation THT/HT et HT/MT.
Lignes de transport d'énergie THT, HT et MT.

Distribution électrique :

Lotissements et éclairage public.
Installations électriques de type industriel.

Electrification rurale :

Poteaux Béton Armé.
Charpente métallique et pylônes.